

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1684

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 63

À la fin de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« est abrogé »

les mots :

« et le 20° du B du I de l'article 60 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 sont abrogés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.